

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20220104

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept janvier à 19 h 30, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation

21 janvier 2022

Date d'affichage

21 janvier 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 36

Votants : 39

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, CHÉRON Michel, DARROY Claude, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, MÉTAIS Didier, MORIN Sébastien, NICOLAY Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, HAUSSON Françoise, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. Jacky LEDRU, membre suppléant.

Étaient excusés :

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Éléonora STERBA

M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Nicole BRIGANT

M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU

Mme GAUTIER Cindy

Mme RENARD Candy

Mme THOIREY Isabelle (démissionnaire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20220127-D20220104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2022

M. MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET : PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
ADHESION A LA MISE A DISPOSITION PAR LE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, le Département de la Sarthe a décidé de mettre gratuitement à la disposition des acteurs sarthois une plateforme de services pour dématérialiser les marchés publics (de la publicité à la notification électronique des contrats). Sécurisée, fiable et confidentielle, cette plateforme permet de fédérer les échanges électroniques et ainsi de simplifier les démarches administratives. Enfin, au travers de la diminution des coûts de déplacement, d'affranchissement et de papier engendrés par cette dématérialisation, ajouté à l'obligation de dématérialisation en matière de marchés publics depuis octobre 2018, le Département entend poursuivre son engagement en faveur du développement durable.

Le Département de la Sarthe, lors de sa Commission permanente du 17 décembre 2021, a reconduit la mise à disposition à titre gratuit, de la plateforme de téléservices Sarthe Marchés Publics, dont l'échéance arrivait à son terme le 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée entérine à l'unanimité :

- **LE RENOUVELLEMENT** de l'adhésion à la plateforme de téléservices Sarthe Marchés Publics, plateforme de dématérialisation des marchés publics et accords-cadres,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à utiliser cette plateforme de téléservices,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.


Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 28 janvier 2022

Le Président,

Michel LEROY



COMMUNALITÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint Pierre
72120 SAINT-CALAIS